



©DR

Après plus de dix ans de bataille judiciaire, Décathlon annonce l'abandon de son grand projet Oxylane à Saint-Clément-de-Rivière.

En conseil municipal ce jeudi soir, la Ville a voté pour le reclassement des terres - sur lesquelles le projet Oxylane devait être bâti - en terrain naturel et agricole au sein du nouveau PLU.

En parallèle, Décathlon a annoncé l'arrêt définitif de son projet. *"La Municipalité précise en*

parallèle que ce reclassement ne porte pas atteinte au droit de poursuivre ce projet, indique l'enseigne dans un communiqué ; puisque ses permis de construire ont tous été validés par la justice et ceci malgré les multiples recours déposés depuis plusieurs années par les opposants."

"Pour autant, Decathlon prend acte de la décision du Conseil Municipal. Dans une démarche de créer des projets avec et pour les habitants, élus, entreprises, associations, ... et non contre, DECATHLON a décidé de ne pas poursuivre ce projet sur la ZAC de Saint-Clément-de-Rivière."

"Nous sommes, bien entendu, déçus par les nombreux obstacles rencontrés depuis 2011"
ajoute précise Lionel Le Marquand, responsable Décathlon pour la région Languedoc Roussillon. *Ce projet était ambitieux et qualitatif. Toutefois, et comme nous l'avons fait depuis le début, nous restons à l'écoute des institutions locales et de leurs habitants. Le projet de Saint-Clément-de-Rivière ne pourra pas aboutir mais nous restons convaincus de la valeur ajoutée d'un magasin Decathlon au plus proche des sportifs du nord de Montpellier. Nous allons donc repenser notre projet et aller à la recherche d'un lieu adéquat, toujours en collaboration avec la Municipalité. Notre volonté reste inchangée : répondre aux besoins des sportifs en s'implantant au nord de la métropole montpelliéraine et ainsi créer du lien avec les clubs et associations locales, toujours dans une démarche d'écoute et de dialogue."*